

info Châteaubernard

juin 2016 - N° 8



Mairie - 2 Rue de la Commanderie, 16100 Châteaubernard
Téléphone : 05 45 32 32 51 - www.ville-chateaubernard.fr



Je protège ma santé et celle des autres ; l'eau c'est notre vie.

L'eau que nous consommons provient du milieu naturel. En France, près de 120 litres d'eau par jour et par personne sont consommés.

- **L'utilisation des eaux de pluie, de puits et forages privés** comme ressource alternative est un choix que de nombreux citoyens font déjà aujourd'hui librement, pour l'arrosage du jardin ou le lavage de la voiture. D'autres envisagent d'utiliser ces eaux de pluie ou de puits, à l'intérieur de leur maison, pour alimenter une chasse d'eau ou laver des sols et relient leur réseau privé au réseau public.
- **Vous avez un projet de récupération des eaux de pluie, de réalisation d'un puits, d'un forage, ou votre maison est déjà équipée ?** Vous souhaitez utiliser une ressource d'eau alternative sans risques pour vous, vos proches et l'environnement ?

Le retour d'eau, un phénomène physique à éviter

- **Si votre réseau privé est relié au réseau public, le risque majeur est le retour d'eau.**
- **Deux causes peuvent provoquer ce phénomène :**
 - Une **dépression** dans le réseau public due à des travaux, une casse du réseau, une ouverture rapide de bornes incendie pour éteindre un feu, etc., crée un siphonage, une aspiration de l'eau du puits ou de pluie de la maison d'habitation vers le réseau public.
 - Une **contre-pression** : c'est-à-dire que le réseau d'eau non potable (puits, pluie) a une pression plus élevée que celle du réseau public. L'eau est refoulée dans le réseau public.

Les eaux de pluie, puits et forages privés sans risques pour ma santé et celle des autres

La première protection est la séparation physique des deux réseaux public et privé (aucun contact entre les réseaux)

- **Des dispositifs techniques de protection existent.** Ils consistent à interrompre ou « casser » le risque d'aspiration de l'eau non potable vers le réseau public. Avec de tels dispositifs, l'eau du réseau privé ne reviendra jamais dans le réseau public.

” J'économise ma santé
et celle des autres,
l'eau
c'est notre VIE ! ”



2^e Plan
Régional
**Santé
Environnement**
2011 - 2014
POITOU-CHARENTES

ars
Agence Régionale de Santé
Poitou-Charentes

• ARS - Site d'Angoulême •
8 rue du Père-Joseph-Wresinski
CS 22321
16023 Angoulême Cedex
Tél. 05 45 97 46 45/47

Le contrôle de vos installations

Il vous permet de connaître la fiabilité de votre installation.

- **Le contrôle des dispositifs de prélèvement** vous assure une connaissance optimale de vos équipements. Il est fait sur plusieurs points.
- **Le contrôle des installations privatives de distribution d'eau issue de prélèvement, puits ou forages et de récupération d'eau de pluie** est réalisé par un professionnel, agent du service public de distribution d'eau potable.

La réglementation

Elle définit des règles communes d'utilisation et de mise en service (déclaration d'un puits ou récupération d'eau de pluie). Elle vous protège et protège la collectivité des utilisations dangereuses, pour votre santé et celle des autres.





3	Édito
4	Vie associative
10	Vie scolaire
12	Centre de loisirs
14	Bien vivre à Châteaubernard
15	Expression libre
16	Cérémonie - Agenda
18	Arts, culture, spectacles
23	Infos Municipales
26	Finances
28	Espaces verts

Photo couverture : Carrefour du Dominant

Journal municipal d'informations
Mairie de Châteaubernard : 05 45 32 32 51
Directeur de la publication : Pierre Yves BRIAND
Rédaction : Comité de Communication
Conception - Mise en page : Mairie Châteaubernard
Photos : Mairie Châteaubernard
Dépôt légal juin 2016
Imprimeur : IRO

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi au jeudi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30
vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

Permanences des élus

M. le Maire et ses adjoints vous reçoivent sur rendez vous.



Les traditionnelles fêtes du mois de juin organisées par les écoles, les associations annoncent les vacances !

Quelle que soit son activité le reste de l'année, que l'on fasse partie de ceux qui partent ou de ceux qui restent,

cette période nous réjouit. Le ciel s'éclaircit, les jardins explosent, les gens sourient, le temps ralentit.

Après la fête des voisins, dont le succès grandit chaque année, arrive l'été culturel, ponctué de ses temps forts : Blues Passions, Fête du Cognac, Coup de Chauffe. L'occasion de se retrouver à nouveau, d'être tous ensemble pour le plaisir.

Dans quelques jours, notre fête des Templiers battra son plein. Cent cinquante personnes travaillent depuis plusieurs semaines à la réussite du son et lumière et de la fête médiévale. Soyez curieux. Venez voir ce qu'elles vous ont préparé. Histoire, plaisir et convivialité seront au menu de ces 24, 25 et 26 juin. Et nos amis allemands de Durbach seront là, eux aussi.

L'administration d'une commune de 4000 personnes n'est pas chose simple. Il ne s'agit pas de plaire à chacun aujourd'hui mais d'imaginer ce qui sera bon pour tous demain. Il s'agit de valoriser l'intérêt collectif, le seul qui fasse société.

Là où des centaines de personnes se pressent chaque jour sur des rafots de la mort, nous avons la chance de vivre dans un pays de paix, dans une région préservée. Faisons en sorte de cultiver ce bien inestimable.

D'ailleurs, si l'on profitait tous de l'été pour réfléchir au mieux être dans notre commune?

Vous avez une belle idée - petite ou grande - pour Châteaubernard ? Vos arguments sont solides et vous êtes prêt à vous impliquer ? Envoyez votre projet à mon intention à : secretariat@mairie-chateaubernard.fr ou à la mairie, 2 rue de la Commanderie.

Si une proposition s'avérait réalisable, elle pourrait être mise en œuvre.

Je vous souhaite un bon et bel été

Votre maire
Pierre-Yves Briand

Pour contacter la rédaction du journal :
chateaubernard-info@mairie-chateaubernard.fr

Vie associative

AS verriers Cyclotourisme



une éternelle bonne humeur et le bonheur de vivre une passion en commun. Nos petits cyclos roulent pour le plaisir sans jamais se départir de leur bonne humeur.



Comité de Jumelage

en remplacement de Monsieur Jean Minot, président fondateur et à la tête du comité, pendant 23 ans. Mesdames Sandrine Boyer, Claudine Briand, Leaticia Michelet-Boiffier et Monsieur Patrick Petit sont les nouveaux entrants en remplacement de Mesdames Josiane Louis, Maryline Deplat, Isabelle Minot et Monsieur Jean-Pierre Sureau. Les autres membres du Conseil d'administration sont : Mesdames Monique Mercier, Monique Audebert, Nathalie Sabouraud, Nicole Guérin, Jocelyne Lalande, Josette Sureau, Dominique Boulétreau, Messieurs Gilles Brisson, Jacques Collin.

Cela bouge au comité de jumelage : une nouvelle Présidente, de nouveaux membres et plein de nouvelles idées !

Le 22 Janvier 2016, Madame Nicole Namblard a été élue Présidente

Monsieur le Maire de Châteaubernard est membre de droit ainsi que les conseillers municipaux Messieurs Michel Derand (élu Vice-président) et Jean-Michel Placeraud.

La ville de Châteaubernard est jumelée avec les villes de Durbach-Ebersweier en Allemagne dans la région de Bade-Wurtemberg et Oñati dans le pays basque espagnol.

Sa raison d'être est d'entretenir des relations régulières d'amitiés, d'échanges culturels, sportifs, etc... mais surtout mieux se connaître, s'apprécier pour maintenir la paix et le respect de chacun.

Le nouveau conseil d'administration souhaite continuer les relations avec les amis de Durbach-Ebersweier. D'ailleurs, un petit groupe d'Allemands

sera à Châteaubernard, pour la fête des Templiers, les 24, 25 et 26 juin prochains.

Pour l'instant, la municipalité actuelle d'Oñati ne souhaite pas s'impliquer dans le jumelage. Dommage mais nous nous efforçons néanmoins de maintenir des liens d'amitié en attendant des jours meilleurs.

D'autre part, nous savons que la langue anglaise est un atout indispensable pour nos jeunes écoliers. Aussi, le comité de jumelage souhaite s'investir dans ce projet en lien avec les enseignants. Deux classes des écoles primaires échangent déjà avec une école anglaise de Braunton dans le Devon en Angleterre. Nous recherchons actuellement une école partenaire, en Grande-Bretagne.

De plus, nous souhaitons proposer des cours de conversation anglaise aux membres du comité de jumelage et recherchons un intervenant pour ce projet.

Nous espérons ainsi vous donner l'envie de nous rejoindre.

AS Verriers boules lyonnaises : Challenge BROUILLET - le 10 avril 2016



Les Vélos Verre : des sportifs au cœur vert

Des dépôts sauvages sont ENCORE apparus en pleine nature, dans les bois, aux bords des chemins.

Les causes, toujours les mêmes... Les modes de production et de consommation non durables et le manque de sensibilisation de la population pour n'en citer que deux.

Aussi afin de réduire la quantité d'ordures déversées dans la nature et pour donner plus de visibilité à ce problème, nous, les VÉLOS VERRE avons voulu organiser notre 2^{ème} journée verte annuelle de nettoyage au Dérivant à BOURG CHARENTE - un de nos terrains de jeu préféré ainsi qu'à de nombreux pratiquants de sports de plein air.



L'idée était venue d'un membre de l'association Laurent Villard lors de notre Assemblée Générale, en novembre 2014.

Le bureau des VÉLOS VERRE, toujours aussi enthousiaste en 2016, a de nouveau sollicité tous ses partenaires dans un seul objectif : que cette journée ne coûte rien à l'association hormis le temps et l'énergie offerts par chaque membre. Mais, cette année, en raison d'un moindre nombre de participants, nous avons diminué notre champs d'action et sa durée. Pourtant, les chiffres parlent d'eux mêmes : 4 m³ de volume de déchets ramassés soit 3h30 par personne soit au total 38h30 (une semaine de travail temps plein).

Qu'avons-nous trouvé dans nos bois ? Des bidons plastiques en tout genre - vides ou pleins d'huile -, de l'électroménager, des conserves, du polystyrène, du verre plat, des bouteilles, etc...

Comme l'année dernière, avec beaucoup de regrets, nous constatons que 99 % des déchets que nous avons récolté ont été acceptés à la déchetterie. Il serait donc beaucoup plus intelligent que les « pollueurs » y aillent déposer leurs ordures. Ils deviendraient des citoyens à part entière et tout le monde serait content.

Un regret : le problème des pneus subsiste, nous avons dû les laisser sur place !!! À regret, mais nous n'avons pas de solution ; la déchetterie ne les prenant pas.

Vététistement votre.

FK les vélosverre/facebook - Forum : lesvélosverre.clic.forum.fr - Internet : lesvelosverre16@gmail.com

Maxime Pageot : les exploits de notre champion de tir

Maxime Pageot, notre jeune champion de tir rivalise de prouesses et de résultats :

- Champion de Ligue 2015 et 2016 Poitou Charentes Fosse Universelle
 - Coupe de Ligue 2015 avec le score de 605/700 (soit 7 Compétitions dans 7 clubs différents de la Ligue Poitou Charentes)
 - Présélection Nationale avec le score de 163/200 qui lui permettait d'accéder à la Sélection Nationale du 13 au 15 mai à Lezoux (Dept 63) : il devait terminer dans les 3 premiers Français en junior pour entrer en équipe de France et participer aux championnats d'Europe et du Monde. Mais Maxime n'a pu s'y rendre en raison d'un nouveau défi : ... le baccalauréat professionnel.
- Toutes nos félicitations et nos encouragements.



Vie associative

Les Loisirs Créatifs

Une seule devise : " Rien !! Ne se jette tout se transforme !!! "

L'Association de Loisirs Créatifs Castelbernardins vous invite à venir partager un moment convivial avec nos différents ateliers créatifs au 23B Av. de Barbezieux (logement de fonction École Maternelle de la Combe des Dames).

Nous réalisons en nous amusant différents objets en utilisant le plus souvent possible des matériaux recyclables (boîtes, papiers d'emballage ou autres..).

Ateliers Adultes : les Lundi et Mardi du 1er Sept au 30 Juin 2016/2017 de 14h à 17h.

Cartonnage avec Janine et

Chantal : création et réalisation de



petits objets en carton (recyclage), Boîte à dentelle, porte revues, un organisateur pour ranger vos outils (ciseaux, crayons, règles...).

Scrapbooking avec Chantal

création d'albums, cartes... Au gré de votre imagination !!

Un atelier quilling avec Claudine

pour agrémenter vos cartes et toutes



vos créations avec la réalisation de fleurs et différents tableaux.

L'art floral s'invite une fois par trimestre plus particulièrement aux



moments des fêtes (bouquets, centre de table...): prochains cours les 20 et 21 Juin 2016 pour clôturer notre fin d'année créative.

(S'inscrire à l'avance à l'association tél. 06 33 21 33 43).

Différents ateliers créatifs où sont abordés notamment la confection de petits objets en tissu (chat cale-porte, poule...), Décorations et Peinture sur différents supports, Home déco, moulage d'objets en plâtre, divers travaux de laine et d'aiguille, vannerie papier etc...

Notre dernier atelier : la réalisation d'un nichoir porte-photos en laissant libre cours à l'imagination débordante de certaines !! Cet atelier fut une belle réussite avec de l'humour et des rires !!

Des **ateliers dits « libres »** pour celles qui souhaitent réaliser des créations personnelles avec à disposition du matériel (scannCut, big shot, dies, pochoirs, tampons, papiers gratuits et payants) et une animatrice pour vous conseiller.

Et depuis, le 12 Avril dernier, **l'Atelier**

Mamies et leurs petits-enfants :

chaque catégorie d'âge avait son activité créative mais dans un endroit commun ; ce qui a permis des échanges inter-générationnels très enrichissants. (Une expérience qui sera renouvelée à chaque petite vacance scolaire).

Le coût de chaque atelier adulte est de 5 € fournitures comprises (sauf création spécifique que vous souhaitez réaliser) ainsi qu'une



cotisation annuelle de 10 € au profit de l'association.

A la rentrée de Septembre 2016 un **nouvel atelier créatif aura lieu le jeudi de 17h30 à 20h pour les Adultes.**

Véronique Aubert anime une fois par mois un **atelier de dentelle** sur parchemin le Vendredi Après-midi Contact : 06 23 21 17 50.

Les **Enfants-Ados (6ans-16ans)** ont eux aussi, un Atelier deux samedis après-midi par mois plus un pendant les vacances scolaires de 14h à 16h30 avec Mamy Chantal.

Deux nouveaux ateliers seront en place à la rentrée de Septembre :

- Un atelier ados 12 -16 ans un samedi sur deux de 14h à 16h30.

- Un Atelier Goûter d'Anniversaire (10 enfants maxi) réservation 1 mois à l'avance.

Pour info : Octobre est complet.

Cotisation annuelle de 10 € au profit de l'association. Le coût de chaque atelier enfants-ados 2,50 € (sauf les ateliers Goûter Anniversaire le prix variant en fonction du nombre d'enfants).

Le premier atelier pour les nouveaux



arrivants est toujours gratuit. (Adultes et enfants).

Nous participons aux différentes manifestations organisées par la Mairie de Châteaubernard et le Comité des fêtes (fête du pain et de la caillebotte, fête des Templiers, fête des Associations, Marché de Noël...)

Contact : Majoc@hotmail.fr

tél : 06 33 21 33 43

Créativement vôtre.

La Fille de Jade

Notre association « la FILLE DE JADE » a été créée dans le but d'aider à se détendre en pratiquant une gymnastique chinoise douce issue d'un art martial ancestral perpétué dans la même famille depuis 5 générations (la famille YANG). Cet art a l'avantage d'être accessible à tous : jeunes et moins jeunes mais nécessite de la pratique et encore de la pratique. Il s'agit là d'une école de patience et de ... sagesse.

Notre enseignante - Mme Éveline Aubert - continue de se former plusieurs fois par an à Paris et vient juste de faire un stage de 5 jours avec notre maître (le numéro 5 de la génération YANG JUN).

Les mouvements forment une suite de 103 techniques qui s'apprennent sur une période de 3 ans et se perfectionnent ensuite.

L'art du sabre est quant à lui réservé aux personnes expérimentées.

Les cours d'une durée d'une heure ont lieu à la salle Jean Monnet :

- le mardi pour les 1^{ère} année à 18h45
- le mercredi pour les 2^{ème} année à 18h45
- le jeudi pour les 3^{ème} année et plus à 18h45
- le jeudi pour le cours de sabre à 19h45

mail : e.aubert0459@orange.fr ou francoischapron@orange.fr
tel : 0627232441 ou 0607882312



Association de danse de salon Mille Voltes

L'association Mille Voltes terminera fin juin 2016 sa troisième année d'existence.

Son effectif est continuellement en hausse. Il est cette année de 62 adhérents, réparti en deux groupes, débutants et confirmés.

Sont accueillis aussi bien des couples que des personnes seules.

Les séances ont lieu dans l'ex chapelle Sainte Thérèse, à Châteaubernard, route de Barbezieux.

Pendant le cours, 2 danses sont généralement enseignées et le cours se termine par une danse en ligne (meringé, madison, charleston, etc...).

L'association organise quelques sorties. Cette année, un groupe de membres de l'association a participé à une soirée dansante au centre de danse Philippe Moreau à Angoulême ainsi qu'au Végas à Saintes.

L'ambiance est conviviale et détendue. L'esprit des cours est de passer un bon moment tout en apprenant à danser.

La danse de salon est recommandée par le milieu médical pour ses bienfaits (mémoire, activité sportive, rencontres avec d'autres personnes...)

Si vous êtes complètement novice et souhaitez apprendre à danser, le cours de débutants est pour vous.

Si vous désirez vous perfectionner, le cours de confirmés vous est destiné.

Les cours reprendront début octobre 2016.

Vous avez la possibilité de faire un ou deux essais gratuits avant de vous engager.

N'hésitez pas à contacter l'association pour obtenir toutes les informations utiles.

voici les coordonnées :

courriel : millevoltes@laposte.net

Téléphone portable : 07 81 92 15 53 ou 06 11 89 30 95



Les cours sont assurés par Carole Mordelles et Quentin Delage, jeune couple d'une trentaine d'année.

Toutes sortes de danses sont abordées, du rock aux danses de société en passant par la salsa et la bachata.

Vie associative

Rétromobile Club

Le 31 Juillet 2016, le Rétromobile Club Cognaçais organise sa première traversée de Grand Cognac. Les participants à ce Rallye touristique se réuniront vers 9h dans le Parc des Pierrières de Chateaubernard pour un départ à 10h. Après avoir parcouru environ 80 Kms, les voitures reviendront sur le site des Pierrières aux alentours de 12h30 et resteront exposées jusqu'à 16h30.

Jean Pierre Martin : 06 85 36 84 6



"CITROEN B14 faux cabriolet de 1928"

Club des aînés

Depuis le 10 mars, le club s'est doté d'un nouveau bureau. Après 40 ans années passées à œuvrer à tous les postes de l'association, Mme Esnault appelée Marylou, a laissé sa place de présidente. Elle reste, néanmoins présidente adjointe. Christine, une cognaçaise devient trésorière et Marie Présidente. Le club garde les mêmes objectifs : détente, rigolade, jeux, animations et goûter. Les adhérents du club se retrouvent tous les jeudis après midi dans la salle Jean Tardif. Les tables sont installées et un goûter est servi à 16h. Les groupes se forment par jeux, affinités et blablatages... pour le plaisir de tous !



Chaque mois, une animation est prévue. Une fois par trimestre, un repas traiteur est organisé. À partir d'octobre, les jeudis loto sont organisés. Chaque fin de mois, un goûter pâtisseries est préparé. Pour demander le planning qui est établi, pour un trimestre, passez à la salle un jeudi après midi. Vous y rencontrerez les groupes de personnes et pourquoi ne pas tenter l'essai d'un après midi ludique et convivial. En septembre, nous fêterons les 40 ans du club à la salle des pierrières avec exposition de photos et petits récits des innombrables voyages organisés durant toutes ces années. Merci beaucoup à la commune de nous prêter des locaux appropriés à nos activités. Merci beaucoup aux adhérents d'avoir pris Christine et Marie sous leurs ailes. Merci beaucoup pour la joyeuse ambiance hebdomadaire. Merci à « zezette ». Et grand merci à Mme Esnault. Contacter Marie au : 06 26 95 37 75 ou Mail : macribrisson@gmail.com



Association du Fief du Roy : un pari en passe d'être gagné

Créée en 1992, l'association du Fief du Roy se voulait et était précurseur en regroupant les entreprises de l'époque. Mise en sommeil, elle s'est réactivée en janvier 2015 face à la création de la zone commerciale du Mas de la Cour. Avouons-le, toutes ont craint la désertification commerciale de la zone du fief du Roy. L'objectif était et reste de redynamiser la zone et de lui redonner une seconde jeunesse.

Pour cela, un gros travail reste à faire : entretien et réaménagement des espaces verts, de la signalétique routière, de la voirie, etc... Le dialogue et la concertation avec la commune et la Communauté de communes de



Grand Cognac sont entamés et sont prometteurs. Mais le défi est plus important : il s'agit surtout de fédérer non seulement le Fief du Roy mais aussi le Mas de la Cour et Bellevue. Vivre ensemble dans une loyale concurrence !

Et, le défi est en passe d'être gagné : l'association a réussi et est devenue un partenaire essentiel et indiscutable*. Des ouvertures prochaines et de nouvelles enseignes sont annoncées ; une salle de sport vient de s'ouvrir (PROXIFORME).

" Et, cela n'est pas fini " affirme Stéphane Musseau, Président de l'association. Affaire à suivre donc...

* BEBE 9, STARWASH (station de lavage), AU FIL DU JOUR (Couture), AUTOVISION, TECHNIC AUTO, ETS DUPUY CYCLES, PROMOCASH, FILTISS, CREAFAIRES, CAPAC, DARTY, SAVEURS DES CEPAGES (cave et chasse), BUT, ETS LEHELLE, MOTORS AUGIRON, DELICES D'ASIE, TASTET POM, GEMO, SPORTS 2000, COGNAC ELECTRONIC, CLARA PEUGEOT, DECOLITERIE, HYUNDAI, WOLSWAGEN, PROXIFORME et LE FIEF FLEURI.

Inauguration de la salle Muriel Boursaud

Au sein du complexe sportif communautaire "Jean Monnet" le 9 avril 2016

Le club de tennis de table a souhaité honorer la mémoire d'une sportive, d'une capitaine d'équipe et entraîneur de talent et surtout, d'un engagement bénévole sans faille. Elle restera pour toujours "**la grande Dame du club**". Initialement joueuse de volley ball, Muriel a signé, en 1976, au Club de Châteaubernard en tant que simple joueuse d'un bon niveau puis, elle s'est investie sans relâche et avec rigueur au poste de trésorier jusqu'en 2009.

Déterminée, elle l'était encore plus lorsque la "feue" Ligue Poitou-Charentes a demandé, à la fin des années 70, à ce qu'une très bonne équipe féminine voit le jour. Tout naturellement, elle en assure l'encadrement, le capitanat et le coaching. Les résultats ne se sont pas fait attendre : Championnes Régionales, les filles accèdent à la Nationale 3 avec un titre de vice-Championne de France (rencontre perdue au point-avergé face au SMEC Metz)

Qu'importe ! La Nationale 2 est acquise et "ses" filles - sur leur dynamique - vont finir 2^{ème} de cette division (équivalent à l'époque de la PRO B actuelle) derrière l'ogre de l'ASPTT Paris et sa championne du monde Claude Bergeret.

Des titres de Championne de France, de Championne Régionale et Départementale, des sélections en équipes de France ou Régionales Jeunes, Muriel les aura vécus

sans jamais se mettre en avant, en suivant "ses" équipes partout dans l'hexagone.

Parallèlement, elle réussit ses examens de Juge Arbitre 1^{er} et 2^{ème} degré.

Pour toutes ses actions, Muriel a reçu la Médaille d'Or départementale, les Médailles Argent et Or régionales et s'est vu décerner la Lettre de Félicitations du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Femme de caractère et de



volonté, faisant preuve de charisme envers les jeunes, elle abandonnera toute fonction en 2009 après une carrière si intense : "**33 ans de bons et loyaux services consacrés au tennis de table. Muriel tu nous manques**".

Vie scolaire

Une soirée mémorable et GENIALE !!!



Julia relate

Judi 7 Avril 2016 mon école et moi avons joué une comédie musicale au Castel avec l'école Pablo Picasso et les élèves de grande section de la Combe des Dames. C'était la première fois que je réalisais un spectacle de chant, j'avais déjà interprété des spectacles de danse devant dix, cent, quatre-vingt-dix personnes mais cette comédie musicale que nous avons interprétée a rassemblé six cent personnes... bref je vais vous raconter ma soirée.

18h00

Je suis arrivée au Castel, le trac commence à monter.

19h00

Le spectacle commence, d'abord les grandes sections et CP de Jules Vallés chantent avec les CP, CE1, de Pablo Picasso qui ont chanté "Un pingouin du pôle nord" et "Le vieux cow-boy" puis CE1, CE2, et CE2 CM1 Jules Vallés, CE2 Pablo Picasso qui ont chanté "Sambalélé" et "Abane Baabanabou" et la WOUAH ! CM1 CM2 Jules Vallés, nous avons chanté avec les CM1 CM2 Pablo Picasso "Kookaboura" et "Sakoura" puis toute l'école Jules Vallés a chanté "Anilé" et toute l'école Pablo Picasso a chanté "To kokoraki" et enfin "J'aime les voyages" des deux écoles. La soirée se termine...

Les spectateurs nous ont dit "Une autre, Une autre" mais nous, nous avons prévu de faire un BIS et nous avons chanté "Sambalélé".

Cette soirée a été mémorable et GÉNIALE !!!

Elle restera pour nous tous un de nos meilleurs souvenirs. Merci.

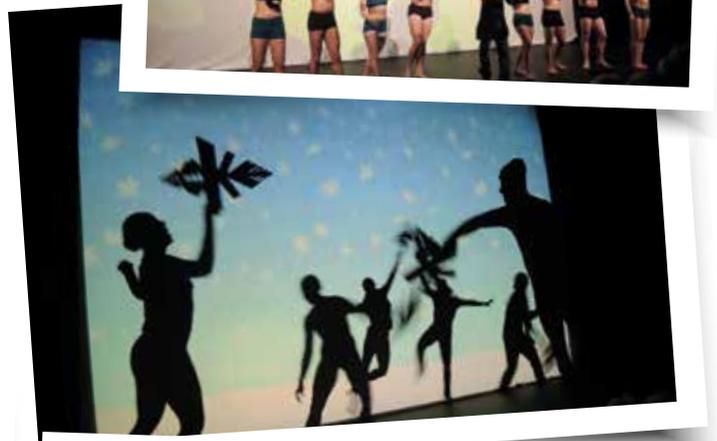


Les écoliers racontent « Catapult »

Le lundi 2 mai, nous sommes allés voir le spectacle Catapult au Castel de 14h00 à 15h30. C'est un spectacle d'ombres orchestré par huit américains (ils ont gagné " Incroyable Talent " en Amérique). Il s'agissait d'une présentation de théâtre d'ombre d'origine américaine. Ils réalisaient grâce à leur corps des ombres de personnes, de végétaux, d'animaux, ou encore des objets inanimés. A chaque fois, un thème était présenté, ce qui ouvrait un panorama de possibilités immenses ! Qu'il s'agisse d'un thème de comédie, d'aventure, de morale ou



d'animation, ils avaient tous leurs places dans ce spectacle ! Il s'agissait d'un grand honneur pour notre petite commune de recevoir des comédiens américains aussi talentueux ! Ils pouvaient tout imiter ! D'une espionne à une pieuvre, d'un soldat à un crapaud... A la fin du spectacle il y avait tous les artistes réunis et en ombre, ils ont écrit le mot " merci ", et quand on est sorti, on a eu des autographes.



Centre de loisirs

Les petits lutins de la forêt

Les jeunes sont allés dans les bois faire quelques photos des petits lutins dans les arbres, c'était tellement génial que les enfants ont invité les petits lutins dans le jardin de la médiathèque... pour une nouvelle aventure.

Les petits lutins de la forêt modelés par les enfants, sont installés dans les bois. Protégés par de petits abris, les lutins y passeront la nuit.

Pour l'histoire, ils ont un rôle très important. Ils sont chargés de surveiller que les humains respectent la nature et les sentiers en évitant de déposer des ordures, d'arracher les arbres, les haies sauvages et les guérir de la maladie : la bitume mania.

Lors d'une prochaine rencontre, ils " raconteront tout " aux enfants.

Et ENSEMBLE, ils trouveront des solutions pour aider les lutins à préserver DAME NATURE.



RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE INSCRIPTION POUR L'ÉTÉ

Marc : 06 23 31 49 82 - ou Nadia : 06 23 71 04 49

L'été approche à grands pas et votre centre de loisirs vous accueillera à bras ouverts pour vous proposer une multitude d'activités. Au programme nous aurons de la bonne humeur, du jeu, des animations aussi nombreuses que variées, des sorties mais avec une nouveauté cette année. En effet, le centre de loisirs vous propose, cet été, un mini camp itinérant en vélo d'une durée de 3 jours et de deux nuits du 11 au 13 juillet 2016. Vous trouverez dans votre prochain numéro quelques images et réactions des protagonistes de ce mini séjour sous tentes.

Sortie au Pain d'Ami à Réparsac, le 13 avril 2016

Les enfants du centre de loisirs des 3-6 ans, ont fabriqué avec plaisir leur propre petite boule de pain pour qu'à 13h30 dès leur arrivée à la ferme, commence la cuisson. Les fermiers très chaleureux attendaient les enfants... les chèvres guettaient aussi leur visite et surtout, **le seau de pain dur récolté le midi à la cantine centrale grâce à la récupération sélective des déchets.**

Après la visite de la ferme en compagnie des chèvres, des escargots et le jeux dans les champs, le four au feu de bois étant bien chaud, les enfants ont pu faire cuire leurs petits pains bien gonflés, en regardant la cuisson du haut des marches de l'escalier pour ne pas gêner le boulanger.



Sous un soleil radieux, ils sont retournés au sein de la ferme où un goûter copieux et alléchant les attendait. Dégustation de croissants, chocolatines, pains aux raisins tout juste sortis du four et pour les plus gourmands : dégustation de fromages de chèvres (frais, demi-sec, sec...) un rêve de gourmandises naturelles, accompagnées par une confiture maison de délicieuses prunes. Hélas à peine le temps de remercier nos hôtes que l'heure du départ avait sonné.



Une fois les petits pains cuits et distribués, nos chérubins sont allés voir les poneys et ont parcouru la campagne en courant dans les champs en écoutant la nature : le chant des oiseaux, la cueillette de fleurs sauvages et la recherche des trésors naturels (coquilles de noix ou d'escargots)



Le souvenir de cette belle journée gorgée de mille saveurs naturelles restera sûrement longtemps dans la mémoire de nos petits mitrons.

Les jardins familiaux du Breuil

Tout jardin est, d'abord l'apprentissage du temps qu'il fait, la pluie, le vent, le soleil, et le temps qui passe, le cycle des saisons.
(Erick Orsenna)

découverte de la nature et à l'initiation à la protection de l'environnement. Mais l'intérêt premier est économique. Une parcelle d'environ 150 m² permet à une famille de se fournir en légumes tout au long de l'année sans oublier qu'il est prouvé que le jardinage améliore grandement la santé. Ce sont pour les familles des lieux de détente et de respiration et le

pu croire "ringards" suscitent aujourd'hui un extraordinaire engouement.

Châteaubernard n'a pas fait exception et derrière le cimetière du Breuil, en bordure d'un agréable parcours de verdure, s'ouvre aux habitants de la Commune, la possibilité de cultiver son petit potager.

Une vingtaine de jardiniers amateurs (retraités et actifs) peuvent se croiser tous les jours la bêche à la main et entretenir avec amour ce coin de culture.

Le 1^{er} mai 2016, dès 9 heures, nos jardiniers se sont réunis autour du brin d'aillet afin de faire le bilan de l'année passée, d'informer les nouveaux arrivants du règlement et de réélire son bureau.

A cette occasion, Monsieur Raymond Vallente président depuis la création de nos jardins familiaux qui a œuvré pour leur aménagement et veillé sur l'entretien de l'ensemble des parcelles, a souhaité laisser la main et devient "Président d'honneur". La nouvelle présidence du bureau étant prise par Monsieur Hervé Morel.

Les 4 et 5 juin 2016, une promenade autour des jardins de Cognac et Châteaubernard a été organisée. A cette occasion, nos jardins familiaux du Breuil ont été ouverts au public afin que les promeneurs puissent admirer les magnifiques potagers qui font la fierté de notre association.

Si, au cours de vos ballades, votre itinéraire passe à proximité de ce lieu de convivialité, n'hésitez pas à venir échanger. Chaque jardinier sera fier de vous présenter son petit potager.

Définition des jardins familiaux

La dénomination "jardins familiaux" apparaît officiellement en 1952, marquant l'évolution des jardins ouvriers apparus à la fin du XIX^{ème} siècle sous l'impulsion de l'abbé Lemire et du père Volpette.

"Les jardins familiaux sont des lotissements de parcelles gérés par une association mis à disposition des jardiniers afin qu'ils en jouissent pour leurs loisirs et les cultivent pour les besoins de leur famille, à l'exclusion de tout usage commercial". (Définition de la Fédération Nationale des Jardins Familiaux).

Leurs intérêts sont multiples :

Ils constituent à la fois un lieu de vie sociale et un moyen efficace de gérer l'espace, Ils permettent de valoriser des terrains impropres à la construction. Ils font partie intégrante des trames vertes en participant à la continuité des milieux naturels. Ce sont des espaces propices à la

moyen de réaliser "une œuvre". Ils permettent aussi les contacts et les échanges, car on ignore le plus souvent ses voisins.

Les jardins familiaux sont de véritables conservatoires des traditions rurales et maraîchères d'ici et d'ailleurs compte tenu des origines très diversifiées des jardiniers.

Les jardins familiaux que l'on aurait



Expression libre

Propos libres qui n'engagent que leurs auteurs.

Opposition

Chères Castelbernardines, chers Castelbernardins
Chers amis,

Attendez-vous à savoir...et à subir...

Les dépenses somptuaires de Grand Cognac et de Châteaubernard, ne pouvaient rester sans conséquences sur nos impôts locaux. Alors, comment faire pour augmenter la pression fiscale sans déclencher un grand mécontentement chez les contribuables ?

Eh bien ! voilà le tour de passe-passe : il suffit de culpabiliser les citoyens en organisant comme l'écrivit Sud-Ouest " La chasse à la fraude fiscale ".

La majorité du conseil municipal de notre commune vient donc d'attribuer par un vote POUR, à l'unanimité de ses membres, moins une abstention, et les quatre votes CONTRE de l'opposition, à une société privée, un marché relatif au diagnostic des bases fiscales des locaux affectés à l'habitation des ménages : diagnostic évidemment suivi de mesures correctives des taxes foncières et d'habitation.

Ce qui doit interpellé chacun d'entre nous, c'est que la rémunération de cette société se fera sur la base de 30% des produits fiscaux obtenus au terme de la mission, rien que ça !

Il est important de souligner, qu'au même moment l'État démembré les services publics, dont celui des impôts, et transfère ses charges sur les collectivités, qui elles mêmes privatisent le service public en ayant recours à des sociétés à but lucratif, ce qui est très douteux en matière d'impôts.

Les conséquences en sont très graves, en raison notamment d'une fiscalité locale déjà trop lourde pour les familles, familles chez qui les représentants de cette société privée vont se rendre pour " débusquer " dans leur habitation, l'amélioration durement obtenue au cours d'une vie de travail.

Cette étude concerne les logements d'habitation (maisons et appartements avec une ou plusieurs parties principales). Le but de l'opération étant d'augmenter l'impôt en augmentant la valeur locative des logements.

Cette démarche est initiée par Grand Cognac et maintenant Châteaubernard avec un grossier alibi qui est " d'assurer l'équité des contribuables devant l'impôt ", ce qui dissimule le véritable objectif de ces élus hautement dépensiers, qui est d'augmenter les bases fiscales susceptibles de dégager des ressources supplémentaires sans avoir recours (dans l'immédiat) à l'augmentation des taux.

Nous disons ça suffit ! Les communes vont mal, elles perdent leurs compétences au profit de regroupements aventureux et sans grande logique.

Il serait temps que les potentats locaux commencent par réduire la dépense publique en privilégiant les besoins essentiels de leurs concitoyens, plutôt que d'avoir la folie des grandeurs et d'en sous-estimer le retentissement à court terme sur les impôts et donc sur les revenus des habitants.

Au cours des sept années pendant lesquelles nous avons administré notre ville, elle était un exemple en matière de gestion, ceux qui en héritèrent ne semblent pas en avoir tiré la leçon...

Bien cordialement à toutes et à tous.

Jean-Claude FAYEMENDIE, Ana PEREIRA, Jean-Luc MEUNIER, Laetitia FEITO

Jean-Claude FAYEMENDIE
Maire Honoraire, élu de Châteaubernard
Logis Princeps
48 rue des Vauzelles

16100 Châteaubernard Tél : 05.45.32.06.47

Majorité

Le 8 juillet 2013, l'Union européenne et les États-Unis ont entamé des négociations en vue de conclure un accord commercial bilatéral, le Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement (PTCI/TAFTA). C'est l'aboutissement de plusieurs années de lobbying des groupes industriels et financiers, européens et états-unis.

Le partenariat transatlantique serait un des accords de libre-échange et de libéralisation de l'investissement les plus importants jamais conclus, représentant la moitié du PIB mondial et le tiers des échanges commerciaux.

Comme d'autres accords bilatéraux signés récemment ou en cours de négociations - notamment l'accord UE-Canada - le TAFTA ne se contentera pas d'abolir les barrières douanières ; il s'étendra aussi aux " barrières non-tarifaires ". En effet, toute réglementation, même décidée démocratiquement, peut être considérée comme un obstacle au commerce. Le TAFTA vise au démantèlement, ou à l'affaiblissement, de toutes les normes qui limitent les profits des entreprises.

Le volet " investissement " du mandat de négociation du TAFTA prévoit en outre un mécanisme particulièrement menaçant dit " de règlement des différends ". L'accord UE-Canada, non encore ratifié, prévoit une telle procédure. Ce mécanisme permettrait à des arbitres délibérant indépendamment des juridictions nationales de condamner des États à la demande des transnationales au prétexte que certaines lois ou règles limiteraient la pleine rentabilité de leurs investissements.

Le TAFTA pourrait avoir des conséquences considérables dans bien d'autres domaines. Il pourrait par exemple renforcer drastiquement les droits de propriété intellectuelle des acteurs économiques privés. Il ferait ainsi revenir par la petite porte le défunt ACTA (Accord commercial anti-contrefaçon), refusé en juillet 2012 par les eurodéputés, suite à une large mobilisation des citoyens européens.

Il pourrait donner aux multinationales des nouvelles technologies de l'information un pouvoir accru de contrôle des données de l'internet, notamment celles relatives aux citoyens.

Pour la Commission européenne, qui négocie au nom de tous les pays de l'Union européenne, il s'agit d'atteindre, avec le TAFTA, " le plus haut niveau de libéralisation " possible. Elle souhaite même ériger l'accord en modèle.

Dans ce contexte, nous devons poursuivre nos démarches favorisant les circuits courts. Nos actes quotidiens de consommation prennent une nouvelle dimension. La préservation de notre tissu économique local et régional passe par notre comportement.

Soyons acteurs de notre environnement.

Cérémonie du 8 mai 2016

La traditionnelle cérémonie du 8 mai s'est déroulée en présence d'une petite assistance parmi laquelle quelques enfants des écoles de Châteaubernard.

Au-delà de la cérémonie militaire, les enfants ont participé en qualité de relais de la mémoire et du souvenir.

Face au monument aux morts, érigé pour commémorer et honorer les soldats et les personnes tuées ou disparues par des faits de guerre, les enfants entouraient un arbre symbole de la vie, de l'espérance, de la paix. A côté de l'hymne national résonnait l'hymne européen symbole de l'Union Européenne mais aussi de l'Europe au sens large.

Suite à la lecture du message du secrétaire d'État, symbole du deuil, du souvenir et de l'espérance d'une nation, les enfants ont lu le texte de Jean Ferrat "Nuit et brouillard".

Une véritable cérémonie intergénérationnelle où chacun doit être un anneau de cette grande chaîne de la mémoire.

N'oublions pas, aujourd'hui, des conflits éclatent encore en Europe...

Pierre Singaraud participait à sa dernière cérémonie militaire en qualité de porte-drapeau de la ville de Châteaubernard.

Depuis six ans Pierre Singaraud exerçait cette fonction avec dignité et constance et a ainsi rendu hommage, au nom de la Nation Française, aux combattants et aux disparus.

Qu'il soit remercié pour sa disponibilité et son attachement à la ville de Châteaubernard dans l'attente de le rencontrer à l'occasion d'une prochaine cérémonie comme il l'a promis.



École de danse Estelle Simon

Cette année, les 1, 2 et 3 Juillet 2016, à nouveau au "Castel" de Châteaubernard, sera proposée une représentation à thèmes en 2 parties : Les Misérables et Les Poupées Mécaniques. Seront mises en avant les qualités de chaque élève, non seulement en danse, mais aussi en chant, théâtre, acrobatie... Ce spectacle se veut très visuel où tout le monde s'amuse à transcender dans son rôle, pour le plaisir des petits comme des grands.



Tous les ans, l'ensemble de l'école se produit lors de son spectacle.

L'école, depuis le déménagement dans ses nouveaux locaux, accueille un peu plus de 200 élèves. Ceux-ci ont accès à plusieurs disciplines en fonction de leurs goûts et de leur âge : Éveil pour les plus petits, Classique, Jazz et Hip-hop.

Nous sommes depuis peu 2 professeurs : Estelle Simon pour les cours d'Éveil, Classique et Jazz tous les jours de la semaine et Séléna Di Saia pour les cours de Hip-hop le samedi matin.

L'école ouvre également ses portes à d'autres styles : Stage de danse tahitienne, africaine...

Nous avons créé, au sein de l'école, la Compagnie EGOA constituée d'élèves sélectionnés en fonction de leur niveau et de leur investissement.

Notre année est ponctuée de rendez-vous à ne pas manquer : le goûter de Noël avec ses surprises et la visite du Père Noël, le marché de Noël de Châteaubernard, différents Flashmobs, le spectacle médiéval de Châteaubernard, le son et lumière de Salignac, le Knock-out Out Championship de Cognac...



Nous finissons enfin la saison tous ensemble lors d'un goûter où photos et vidéos du spectacle sont disponibles.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances pour nous retrouver lors des inscriptions qui ont toujours lieu la 1^{ère} semaine de septembre.

Juin 2016

- Je 16** Spectacle " le cadeau " enfant moins de trois ans - médiathèque - 10h - Ville de Châteaubernard
- Ve 17** Spectacle - école de danse Fabienne Zeman -
et Sa 18 le Castel
- Sa 18** Tournoi jeunes - stade de tennis Claude Boué - Tennis
au 1 juillet club de Châteaubernard
- Sa 18** Cérémonie commémorative
10h rencontre avec Freddy ROBINS à la médiathèque
11h15 cérémonie en mémoire des justes et appel
du général de Gaulle (Allée des Justes) - Ville de
Châteaubernard
- Me 22** Atelier : Quelle heure est-il monsieur le soleil ? - jardin
de la médiathèque - 14h - Ville de Châteaubernard
- Ve 24** Kermesse des écoles des Pierrières - Ecoles des
Pierrières (plateau couvert en cas de pluie) - APE des
écoles des Pierrières
- Ve 24** Spectacle des Templiers - le Castel - Ville de
et Sa 25 Châteaubernard
- Di 26** Fête des Templiers - Place Buzin - 10h à 19h - Ville de
Châteaubernard
- Me 29** Course nocturne au centre bourg - Team cycliste
Châteaubernard 19h

Lutte contre le frelon asiatique

La ville maintient son action d'aide à la destruction des nids.

Dans sa séance du 12 mai, le Conseil Municipal a approuvé la prise en charge à 100 % des frais de destruction des nids (pas de participation des particuliers) même si le département a changé le mode opératoire depuis la loi NOTRe.

En effet, la compétence revient cette année à la commune qui prend en charge toute l'organisation de la destruction et son financement.

Toutefois le département assure en fin de campagne une participation plafonnée à 50 € ou 70 € par nid selon le type d'entreprise qui intervient pour la destruction.

La période d'intervention est modifiée et s'étalera du 15 juin au 15 octobre. En dehors de ces dates la destruction sera à la charge du particulier ou non réalisée.

Important : Dès la découverte d'un nid, signalez sa présence à la mairie de Châteaubernard en donnant le maximum d'informations et le lieu précis. Une personne de la mairie ou du département ira sur place afin de valider la destruction.

Bientôt

Association de Pêche Sportive des Verriers
Concours de pêche le 03 juillet 2016 : 1 parcours à la canne et 1 à la plombée (5h de pêche par concours et par jour).
Parcours : rive droite des jardins de St Fiacre au barrage de Crouin. RDV place de la Croix Montamette à 7h00
Inscription sur place ou au 06 02 28 00 60 M. Serge Laffort

Juillet 2016

- Ve 1** Kermesse des écoles de la Combe des Dames - Parc
de la Combe des Dames - APE des écoles de la
Combe des Dames
- Ve 1** Tournoi Open de tennis - tennis club de
au Je 14 Châteaubernard
- Ve 1** Gala de danse - au Castel - école de danse Estelle
Sa 2 Simon
et Di 3
- Lu 4** Don du sang - salle Jean Tardif - 8h30 à 12h30 -
Amicale des donneurs de sang de la région de
Cognac
- Di 10** Rencontre écoles de cyclisme - le bourg - Team
cycliste Châteaubernard
- Di 10** Bric à Brac au Parc de la Combe des Dames - organisé
par l'APE des écoles de la Combe des Dames

Août 2016

- Lu 1** Don du sang - Mairie de Cognac - 16h à 20h - Amicale
des donneurs de sang de la région de Cognac
- Di 14** Vide grenier - Parking Véralia - OMS des verriers & les
vélos verre

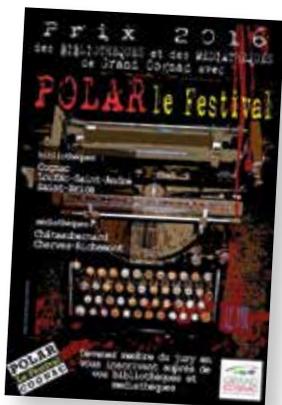
Septembre 2016

- Di 4** Randonnée du club des cyclotouristes - départ salle
des fêtes des Pierrières - 7h30 - ASV Cyclotourisme
- Lu 5** Don du sang - Pavillon des Borderies Cognac - 8h30-
12h30 - Amicale des donneurs de sang de la région de
Cognac
- Me 7** Permanence - salle Jean-Tardif - à partir de 14h - le
Cidvat
- Je 15** Assemblée générale - salle des fêtes des Pierrières -
APE des écoles des Pierrières
- Me 21** Balade Africaine contée en musique dès 4 ans -
médiathèque - 15h - ville de Châteaubernard
- Di 25** Vide grenier, foire aux livres et vinyles - Parc et Plateau
des Pierrières - Comité des fêtes de Châteaubernard

Arts, culture, spectacles

Actuellement à la médiathèque

Prix littéraires



La Voix des lecteurs

C'est parti pour l'édition 2016 des Prix littéraires

en partenariat avec le Festival polar, Littératures européennes, le Centre du Livre et de la Lecture pour la Voix des lecteurs !

Les livres sont là et n'attendent que vous pour les lire. 6 livres à lire, un livre à élire !

Il est encore temps de vous inscrire et participer à l'un des prix littéraires.

Contact 05 45 32 76 76



Les coups de cœur de l'équipe de la médiathèque

Selma de Ava Duvernay Pathé 2015 - (DVD adultes)

Ce film retrace le combat de Martin Luther King pour garantir le droit de vote à tous les citoyens. Cette dangereuse et terrifiante lutte historique s'est achevée par une longue marche pacifique depuis la ville de Selma jusqu'à celle de Montgomery en Alabama. La ville de Selma qui devient le théâtre d'une extrême violence conduira finalement le président Johnson à signer la loi sur le droit de vote de tous les citoyens en 1965.

Un casting prestigieux pour rendre hommage à ce pasteur afro-américain, militant non-violent pour les droits civiques des Noirs .



Quelque part avant l'enfer de Niko Tackian Scrineo 2015 - (roman policier adultes)

Anna, maman d'un petit Nathan de neuf ans et mariée à Alain, est une miraculée. Un matin, après avoir déposé son fils à l'école, c'est l'accident !!!! Après deux semaines de coma, elle vit une EMI (Expérience de Mort Imminente) : elle voit le tunnel et cet homme qui lui dit : « je vais te tuer ». Elle essaie, malgré de nombreuses perturbations, d'avoir un nouveau départ. Mais pourquoi cette voix lui parle t'elle ? Pourquoi Nathan a-t-il des marques de coups ? Toutes ces questions trouveront-elles des réponses ?

Un livre plein de rebondissements, à dévorer...

Prix des lecteurs des bibliothèques et médiathèques de Grand Cognac 2015.

Les berceuses de Mandarine de Mandarine

L'Autre Distribution 2012 - (CD jeunes)

Découvrez les berceuses de Mandarine, une association qui promeut depuis plus de 30 ans des activités musicales et chorégraphiques auprès du jeune public. Ce 9^{ème} album réunit une multitude de voix et d'instruments, des arrangements musicaux riches et variés dans lequel nous découvrons la variété des timbres et des genres : de la musique de la Renaissance (luth, basson renaissance) à la variété actuelle (piano, basse, guitare), en passant par la musique classique (quatuor à cordes et à vents), sans oublier la chaleur et la douceur des cuivres (cor, trombone). Un répertoire original à écouter dès la naissance et même avant.



Bientôt à la médiathèque

Jeudi 16 juin à 10h 

Le cadeau par la Compagnie Torrent'ciel

Public enfants de moins de 3 ans

C'est l'anniversaire de Lucie, une fillette qui adore la fête ! Tout est prêt : les amis sont présents, l'ambiance est chaleureuse...

Voici qu'elle ouvre son cadeau : un livre géant (un kamishibai) qui devient magique.



Mercredi 22 juin à 14h 

Quelle heure est-il Monsieur Soleil ? Atelier animé par l'espace Mendès France

Théâtre de verdure. Public à partir de 8 ans

Le cadran solaire permet de connaître l'heure et, mieux encore, de comprendre les mouvements de la Terre. Un objet inépuisable de découverte.

Mercredi 29 juin à 15h 

Découverte musicale Théâtre de verdure

Public enfants à partir de 3 ans

La médiathèque sort ses instruments ! Venez les découvrir.



Mercredi 21 septembre à 15h 

Balade africaine contée en musique par la Compagnie l'Arbre Soleil théâtre de verdure.

Jeune public dès 4 ans

Vu à la médiathèque



Surdit , langue des signes -Vendredi 18 mars



Deux pierres – jeudi 28 avril
Théâtre d'objets par Michel LAUBU de la Cie
Turak en partenariat avec l'Avant Scène



Inscriptions à la médiathèque 05 45 32 76 76

Arts, culture, spectacles

Bientôt au Castel

Spectacle de ballets par l'école de danse Fabienne Zeman

vendredi 17 juin & samedi 18 juin 2016 à 20h30



" Quand je danse, je suis là et je vole comme un oiseau tout simplement " Billy Elliott.
Encore un doux moment de complicité et de poésie à partager joyeusement.

Billetterie

au Castel mercredi 15 juin de 17h30 à 20h et 45 minutes avant le début du spectacle, en fonction des places disponibles.

places numérotées 14 €

05 45 35 19 91

Partenariat École de danse Fabienne Zeman / Ville de Châteaubernard

Gala de l'école de danse Estelle Simon

1^{ère} partie *Les Misérables*

2^{ème} partie *Les Poupées mécaniques*

vendredi 1 juillet à 20h30 - samedi 2 juillet à 20h30 -

dimanche 3 juillet 2016 à 15h

Un spectacle coloré pour une création moderne et dynamique à laquelle participe l'école tout entière.

Billetterie

au Castel le mercredi 29 de 14h à 20h et le jeudi 30 juin de 17h à 20h et, sous réserve de places disponibles, 45 minutes avant le début du spectacle

places numérotées 15€, moins de 12 ans 10 €

06 75 72 63 43

Partenariat École de danse Estelle Simon / Ville de Châteaubernard



Les infos culturelles à portée de clic

Recevez par voie électronique

- ★ le programme du Castel saison 3 (septembre 2016 à février 2017)
- ★ les animations de la médiathèque
- ★ le programme des salles d'exposition

Pour cela envoyer un courriel à : accueil@lecastel.fr
avec pour objet le programme du Castel

Vu au Castel

We love Paris ! 19 et 20 mars

Enorme succès de Créascène pour sa première comédie musicale au Castel. Paris chanté et dansé par des passionnés.



Le fils caché de Ma Dalton 2 avril

Humour et talent chez cette bande de joyeux drilles amoureux de la country. Une façon originale de faire découvrir leur passion.



Mémoire d'une voyageuse 7 avril

Un très beau rendez-vous enfants, parents, enseignants. Ce premier spectacle musical des enfants des écoles ne demande qu'une suite...

vous enfants, parents, enseignants. Ce premier spectacle musical des enfants des écoles ne demande qu'une suite...

Théâtre des Borderies 8 avril

Une nouvelle fois à guichets fermés au Castel, les Borderies s'en sont donné à cœur joie devant un parterre hilare !



Fills Monkey 16 avril

Déchaînés ils étaient les Fills Monkey ce soir-là au Castel ! Talentueux et généreux avec un jeu étonnant, des lumières et un son impeccable, une mise en scène efficace, les deux lurons ont emballé la salle.



Catapult 2 mai

Un voyage hors du temps, plein de surprise

et de poésie. Un spectacle étonnant, par une troupe de jeunes Américains débordants d'énergie et de talent. Une première en France qui a bien récompensé les curieux

La moulinette 12 mai

12 mai

Quoi de plus normal que de trouver une moulinette à pâté sur un quai de gare... Égales mais différents, semblables mais uniques les artistes de l'Arche ont produit une pièce émouvante et généreuse qui a fortement mouliné son public...



Sur des airs des Beatles 12 mai

Joli partenariat entre les élèves des Orchestrades et les classes Cham autour des quatre garçons dans le vent.



Arts, culture, spectacles

Bientôt dans les salles d'exposition



Philippe Dernet et Bernard Chabineau

Exposition « Courants d'Art-istes » 20 au 29 septembre
(huile et acrylique)

Mardi au dimanche 15h à 19h



Rendez-vous peintres de chez nous

Vous aimez peindre, rencontrer d'autres artistes pour échanger sur votre passion et, qui sait, nouer de solides amitiés ? Alors ces rendez-vous sont pour vous.

Du 24 septembre au 20 octobre 2016 aura lieu la huitième édition des Rendez-vous Peintres de chez nous.

Connectez-vous le 24 juin sur
www.ville-chateaubernard.fr
et découvrez le thème des rendez-vous 2016



Vu dans les salles d'exposition

Rendez-vous photographes - Avril 2016



Coup de cœur du jury - Christina Evans



Coup de cœur du public - Véronique Moilignier



Bloctel : la nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique à partir du 1er juin 2016

Publié le 1^{er} juin 2016 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Partager Bloctel : la nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique à partir du 1er juin 2016 sur Facebook

Partager Bloctel : la nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique à partir du 1^{er} juin 2016 sur Twitter

Bloctel, la nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique est ouverte depuis le 1^{er} juin 2016.

Les consommateurs peuvent donc s'inscrire gratuitement sur ce registre d'opposition.

Pour cela, ils doivent entrer leur(s) numéro(s) de téléphone fixe(s) et/ou portable(s) sur le site www.bloctel.gouv.fr. Ils reçoivent alors par courriel une confirmation d'inscription sous 48 heures. Il convient de vérifier que le message est bien arrivé (si nécessaire parmi les spams). L'inscription n'est prise en compte effectivement que lorsque les consommateurs ont cliqué sur le lien hypertexte proposé dans le courriel de confirmation. Les consommateurs sont alors protégés contre la prospection téléphonique dans un délai maximum de 30 jours après la confirmation de leur inscription.

La durée d'inscription sur la liste d'opposition est valable 3 ans. Par conséquent, 3 mois avant l'expiration de ce délai de 3 ans, les consommateurs

sont contactés par courriel ou courrier postal pour renouveler, s'ils le souhaitent, l'inscription de leur(s) numéro(s) sur le registre d'opposition.

Si les appels continuent, les consommateurs peuvent s'identifier sur le site www.bloctel.gouv.fr afin de remplir le formulaire de réclamation. Les services de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) mèneront les enquêtes nécessaires.

Toutefois, le démarchage reste autorisé dans les situations suivantes :

" en cas de relations contractuelles préexistantes " (par exemple, votre banque pourra continuer à vous appeler pour vous formuler des offres) ; en vue de la fourniture de journaux, de périodiques ou de magazines ; de la part d'instituts de sondage ou d'associations à but non lucratif, dès lors qu'il ne s'agira pas de prospection commerciale.

Les spams vocaux et les SMS, pour lesquels il existe déjà un numéro de signalement, ne sont pas concernés par Bloctel. Ils doivent être renvoyés par SMS au 33700.

En outre, tous les opérateurs de téléphonie proposent à leurs abonnés de s'inscrire gratuitement sur une liste d'opposition. Il existe deux types de listes d'opposition :

la liste rouge (les coordonnées téléphoniques de la personne inscrite sur cette liste ne sont pas mentionnées sur les listes d'abonnés ou d'utilisateurs) ;

la liste orange (les coordonnées téléphoniques de la personne inscrite sur cette liste orange ne sont plus communiquées à des entreprises commerciales en vue d'une utilisation à des fins de prospection directe. L'inscription sur la liste orange permet d'éviter le démarchage des entreprises commerciales mais les coordonnées téléphoniques de la personne inscrite continuent de figurer dans l'annuaire universel).

Rappel :

le service Bloctel remplace le service Pacitel qui a fermé le 1^{er} janvier 2016 (les personnes qui étaient inscrites sur Pacitel doivent se réinscrire sur Bloctel).

Le Centre Communal d'Action Sociale

(CCAS) de Châteaubernard est un lieu d'accueil, d'écoute, de soutien, d'information, d'orientation, de prévention et d'accompagnement animé par une conseillère en économie sociale et familiale : Aurelie Bertorelle.

Il est administré par un Conseil d'Administration composé à parité d'élus et de personnes de la société civile militants dans des associations ou services œuvrant dans les domaines sociaux de l'insertion ou du handicap et présidé par le Maire. C'est le lieu de la mise en œuvre de la politique d'action sociale communale : instruction des demandes d'aide sociale, action générale de prévention et de développement social en faveur des personnes en difficulté.

Fait important à signaler : les administrateurs du CCAS comme l'ensemble du personnel, sont soumis au respect du secret professionnel s'agissant des informations nominatives dont ils ont connaissance dans l'exercice de leurs fonctions.

Les missions du CCAS :

Accueillir, renseigner et orienter :

Outre son rôle de guichet unique du secteur social, le CCAS est également un lieu de " ressources " en matière d'accueil et de renseignements afin de garantir à tous un service public de qualité.

Action sociale en faveur des plus démunis :

En cas de difficultés financières, le CCAS peut mettre en œuvre des aides diverses : bons d'aide alimentaire, bons de transports, de carburants, aides au paiement assurance, facture EDF, eau, loyers, micro crédit à taux 0% après constitution d'un dossier, mais il peut également être sollicité en amont pour éviter les difficultés en vous aidant dans vos démarches (dossier de surendettement, sollicitations de sursis à paiement, négociations de délais de paiement, etc ...).

En outre le CCAS de Châteaubernard gère un service de portage de repas à domicile et un service de téléassistance. Il prononce l'octroi de parcelles aux Jardins Familiaux de la commune situés rue du Dolmen (derrière le cimetière du Breuil). Enfin il assure le suivi du registre grand froid et canicule sur lequel chacun peut demander à être inscrit de façon à ne pas être isolé en cas de survenue de ces événements.

Les feux de plein air

Arrêté préfectoral du 3 mai 2016

Sont strictement INTERDITS toute l'année :

- ▶ Brûlage des déchets verts ménagers pour les communes en zone urbaine
- ▶ Brûlage des déchets verts municipaux, d'entreprises (tonte de pelouse, taille des arbres, haies, arbustes...)
- ▶ Lâcher de lanternes célestes
- ▶ Brûlage des pailles soumises à la PAC

Sont AUTORISÉS sous conditions :

- ▶ Brûlage des résidus agricoles (taille des arbres, vignes, élagage des haies et autres résidus d'exploitation agricole)
- ▶ Gestion forestière
- ▶ Écobuage ou brûlage des chaumes agricoles non soumises à la PAC
- ▶ Brûlage des déchets verts parasités ou malades
- ▶ Feux d'artifices, feux festifs...

Les conditions pour faire brûler :

- ▶ Déclaration (formulaire adapté) et autorisation préalable du Maire
- ▶ Respect de l'ensemble des conditions de sécurité (distances de sécurité, vitesse du vent...)

Avant d'allumer un feu, consultez le serveur vocal :
au 05. 45. 97. 61. 40

Pour plus de détails, consulter le site internet des services de l'État, à l'adresse suivante :
www.charente.gouv.fr

Aedes Albopictus

Attention Danger

L'Agence Régionale de Santé (ARS) lance actuellement une campagne de sensibilisation et d'information pour lutter contre le " moustique tigre " *Aedes Albopictus*. Il doit ce nom en raison des zébrures qui parcourent son corps effilé.

Il peut être vecteur des virus de chikungunya, de dengue, du zika. Il faut donc limiter les risques, et les autorités régionales mettent en place un dispositif de surveillance du 1^{er} mai au 30 novembre.

Ce moustique a une activité principalement diurne, il est adapté à l'environnement humain et aux zones urbaines ; il se développe dans toutes sortes de récipients et réservoirs où l'eau peut stagner. Une femelle pond jusqu'à 200 œufs.

Il n'existe pas de vaccin. Pour limiter les risques d'infection il est important de limiter sa prolifération par des gestes simples en éliminant ses lieux de vie et de ponte : coupelles des pots, vieux pneus, les encombrants, couvrir les réservoirs d'eau de pluie... Il ne faut pas négliger la prévention individuelle qui passe par l'utilisation de protection physique et chimique.

(source : ars-alcpcommunication@ars.sante.fr)



Extraits des délibérations

jeudi 24 mars 2016

- Débat autour du Rapport d'Orientation Budgétaire
- Autorise M. le Maire à signer une convention avec GRDF pour le télé-relevé en hauteur
- Autorise M. le Maire à signer une convention avec AgoraStore, outil de courtage aux enchères
- Valide le retrait des rayonnages de la médiathèque de certains livres et certaines collections
- Est informé de la réalisation du marché lié à la fourniture et livraison de bacs à roulettes pour la collecte d'ordures ménagères
- Accepte le don d'un coffre-fort
- Inscrit à l'inventaire des biens communaux
- Autorise M. le Maire à signer une convention de coordination entre la police municipale et les forces de sécurité de l'État à Châteaubernard
- Accepte l'inscription de chemins ruraux au plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées

mardi 7 avril 2016

- Approuve le compte de gestion et le compte administratif 2015
- Affecte le résultat 2015 sur le budget 2016
- Fixe les taux 2016 de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur le bâti et de la taxe foncière sur le non bâti
- Fixe le taux 2016 de la taxe sur les ordures ménagères
- Vote le budget primitif
- Attribue des subventions associatives
- Informe sur le marché relatif à l'entretien des espaces verts de la commune (choix du candidat).

mercredi 12 mai 2016

- Valide l'étude d'analyse des bases fiscales « ménage » et accepte la mise en œuvre des missions correctives
- Accepte la prise en charge de la maîtrise d'ouvrage des opérations de lutte contre le frelon asiatique
- Autorise Grand Cognac à poursuivre la procédure de révision allégée du PLU engagée le 12 mai 2015
- Autorise M. le Maire à solliciter une subvention pour l'achat d'un véhicule 100% électrique (type ZOE).

Au cours de ces conseils municipaux, des décisions modificatives budgétaires, des modifications au tableau des effectifs ont été apportées.

Tous ces éléments sont consultables en réel pour les années passées et en prévisionnel sur le site internet de la ville www.ville-chateaubernard.fr - rubrique : vie municipale - budgets »

Mariage

Jean-Christophe SERVANT et Sylvie PARIS,
le 2 avril 2016 à Châteaubernard

Naissances

Rose GUILLAUD-BATAILLE
le 3 mars 2016 à Bordeaux
Louis GUILLAUD-BATAILLE
le 3 mars 2016 à Bordeaux
Lise GUILLAUD-BATAILLE
le 3 mars 2016 à Bordeaux
Sacha MARQUET
le 13 avril 2016 à Châteaubernard
Lola LECOINTRE
le 20 avril 2016 à Châteaubernard
Timéo POUSSARD
le 21 avril 2016 à Châteaubernard
Maëlys LANNOY
le 29 avril 2016 à Châteaubernard
Mackenzzy LEMAN
le 29 avril 2016 à St Michel
Lilwenn FERRARO
le 12 mai 2016 à Saintes
Paul BOQUET
le 16 mai 2016 à Châteaubernard

Décès

Claude VAUNAC,
le 25 février 2016, à l'âge de 65 ans
Bodgan KOCHALSKI,
le 16 avril 2016, à l'âge de 86 ans
Jackie HAY,
le 19 avril 2016, à l'âge de 81 ans
Gaston SOUTÉRA,
le 4 mars 2016, à l'âge de 93 ans
Jeannine CHAPRON, épouse GOT,
le 9 mars 2016, à l'âge de 91 ans
Jean-Claude COUILLAUD,
le 14 mars 2016, à l'âge de 62 ans
Jean OSINSKI,
le 15 mars 2016, à l'âge de 80 ans
Philippe PÉPI,
le 17 mars 2016, à l'âge de 56 ans
Viviane GERBEAUX,
le 21 mars 2016, à l'âge de 57 ans
Serge RAINEREAU,
le 25 mars 2016, à l'âge de 59 ans
Louis JOUBERT,
le 8 avril 2016, à l'âge de 87 ans
Isao UCHIDA,
le 12 avril 2016, à l'âge de 62 ans
Renée MOREAU veuve BAILLEUL,
le 15 avril 2016, à l'âge de 91 ans
Renée MOINOT veuve GUÉRIN,
le 23 avril 2016, à l'âge de 94 ans
Raymond VAGILE,
le 1^{er} mai 2016, à l'âge de 80 ans
Richard MARCHADIER,
le 12 mai 2016, à l'âge de 49 ans

Le Budget 2016

**Aucune hausse
du taux
communal
d'imposition**

La Section de fonctionnement : Les Recettes

L'excédent de fin d'année 2015 (augmenté de 92,5 % par rapport à celui de fin 2014) ainsi que le produit de la fiscalité 2016 dont **les taux restent inchangés**, représentent 86 % des ressources communales. Ce chiffre comparé à celui de 2015 (73 %) montre clairement que les dotations de l'État sont en diminution, la participation de notre commune à l'effort de redressement de la nation et le reversement aux communes dites "pauvres" toujours actuelles, recentrent nos ressources sur un plan communal uniquement.

Recettes de fonctionnement 2016	Montant €	%
Excédent de fonctionnement reporté	1 363 464,95	20,10%
Atténuation de charges	100 000,05	1,47%
Produits des services et ventes diverses	298 800,00	4,40%
Impôts et taxes	4 450 738,00	65,61%
Dotations, subventions, participations	404 856,00	5,97%
Autres produits de gestion courante	72 100,00	1,06%
Produits financiers	20,00	0,00%
Produits exceptionnels	3 300,00	0,05%
Opérations de transfert entre sections	90 000,00	1,33%
	6 783 279,00	

La Section de fonctionnement : Les Dépenses

La rigueur du suivi des dépenses permet de dégager pour 2016 la somme de 1 467 977,00 € pour investir.

Dépenses de fonctionnement 2016	Montant €	%
Charges à caractère général	1 557 415,00	22,96%
Charges de personnel	2 300 000,00	33,91%
Atténuation de produits	160 000,00	2,36%
Dépenses imprévues	90 000,00	1,33%
Virement à la section d'investissement	1 467 977,00	21,64%
Opération d'ordre entre sections	221 304,00	3,26%
Autres charges de gestion courante	921 402,00	13,58%
Charges financières	56 181,00	0,83%
Charges exceptionnelles	9 000,00	0,13%
Opérations de transfert entre sections	6 783 279,00	

La Section d'investissement : Les Recettes

La partie recettes s'établit comme suit au montant de 2 660 656,00 €

Recettes d'investissement 2016	Montant €	%
Excédent d'investissement reporté	307 385,01	11,55%
Virement de la section de fonctionnement	1 467 977,00	55,17%
Produit des cessions d'immobilisation	46 000,00	1,73%
Opérations d'ordre entre sections	221 304,00	8,32%
Opérations patrimoniales	50,00	0,00%
Dotations, fonds divers	351 139,99	13,20%
Subventions d'investissement	266 800,00	10,03%
	2 660 656,00	

Des investissements raisonnés

La Section d'investissement : Les Dépenses

En 2016 la priorité des investissements, outre le maintien de l'existant, la préparation de l'avenir avec les acquisitions foncières, repose sur la rénovation de notre voirie communale.

Dépenses d'investissement 2016	Montant €	%
Programme		
Mairie	39 887,00	1,50%
Bâtiments divers	87 520,00	3,29%
Pôle scolaire	103 613,00	3,89%
Voirie	1 173 011,00	44,09%
Acquisitions foncières	423 460,00	15,92%
Matériels et véhicules techniques	49 952,00	1,88%
Environnement urbain	60 210,00	2,26%
Réseaux divers	78 726,00	2,96%
Aménagement du cimetière	58 610,00	2,20%
Médiathèque	44 466,00	1,67%
Salle festive et culturelle Le Castel	189 031,00	7,10%
Pôle enfance	4 300,00	0,16%
Autres Dépenses		
Dépenses imprévues	80 000,00	3,01%
Remboursements emprunts, dettes et assimilés	177 400,00	6,67%
Immobilisations incorporelles	420,00	0,02%
Opérations d'ordre de transfert entre sections	90 000,00	3,38%
Opérations patrimoniales	50,00	0,00%
	2 660 656,00	

Espaces verts



Arrivage aux Services Techniques



Les hauts de l'Échassier

Travaux réalisés ou en cours Fleurissement de la commune

Depuis le début de l'année de nombreux travaux et chantiers ont été entrepris et réalisés, la plupart par nos services techniques et espaces verts. A ces derniers revient en particulier le fleurissement de la commune. A cette période (mai - juin) les massifs mis en place en mars sont passés de floraison et donc à reprendre avec de nouvelles variétés.

Les travaux de voirie :

Réfection des trottoirs de l'avenue de Barbezieux, du carrefour de Beauregard, de la rue de la Pierre Levée à la RN 141, une partie du chemin de St Roch, réfection des rampants des ralentisseurs rue Jean Monnet, reprises du carrefour rue des Quillettes et de la rue de la Croix Landolle, une partie des trottoirs de la rue de la Doue depuis la rue Salvador Allende, trottoirs de la rue Pierre Massoulard, trottoirs avenue de Barbezieux jusqu'au passage à niveau, réfection du revêtement de la rue des Vignes.

Autres réalisations et travaux en cours :

Construction et remplacement du portail de l'école maternelle du Petit Prince après un accident par un véhicule.

Réfection de l'éclairage de la salle des Fêtes, début des travaux de rénovation de la salle Jean Tardif.

Aménagement floral et de sécurité route de Segonzac. Le nouvel aménagement du rond point du Dominant a été entièrement réalisé fin avril par les Services Techniques.

Notons le nettoyage de la porte monumentale du cimetière qui fait ressortir au mieux le travail d'architecture et de sculpture de l'époque (1904) : superbe !

Fleurissement estival :

Parcourons la commune en photos...



Carrefour de Beauregard



Carrefour de Beauregard



Porte monumentale 1904



Porte du nouveau cimetière



Massif de printemps



Massif de printemps



Massif estival



Massif estival



Rond point rue du Commerce



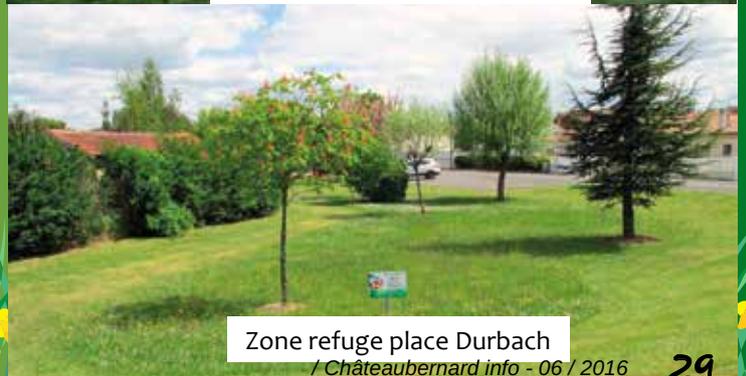
Route de Segonzac



Tonte différencié parc du Castel



Rond point du Dominant



Zone refuge place Durbach



L'œil du jardinier

Castelbernardines, Castelbernardins, cette année la végétation a démarré très rapidement. En l'espace de 15 jours tous les végétaux avaient débourré. C'est le dernier moment pour finir vos plantations de végétaux à racines nues pour leur garantir une bonne reprise.

La pyrale du buis :

La pyrale est un papillon nocturne, mais le ravageur est la chenille de ce papillon qui attaque exclusivement les buis. Depuis 2014 cet insecte est présent en Poitou Charentes. En 15 jours un buis peut être ravagé de moitié tellement l'appétit des insectes peut être vorace.

Cependant, plusieurs traitements de base naturelle peuvent être utilisés contre la pyrale du buis.

Le 1^{er} est le piégeage des papillons avec des pièges à phéromones qui consiste à placer une capsule avec des phéromones femelles de la pyrale qui attirent les papillons mâles dans ce dernier et se retrouvent piégés.

Le 2^{ème} est l'utilisation d'un produit le *Bacillus thuringiensis*, cet agent pathogène agit sur les chenilles exclusivement. Le produit est une poudre qui se dilue dans l'eau et se pulvérise sur la totalité du buis. Lorsque la chenille mangera une feuille qui a été pulvérisée de ce produit, l'agent pathogène la détruit de l'intérieur.



Gros plan sur les heuchères.

Les heuchères sont des plantes vivaces à feuillage persistant et à floraison estivale. Leur intérêt décoratif est essentiellement le feuillage, leur floraison est très légère.

Elles poussent dans quasiment tout type de sol sauf conditions extrêmes. Mais éviter le plein soleil pour les variétés à petits feuillages. Elles peuvent être plantées avec des arbustes, rosiers et autres vivaces pas trop envahissants.

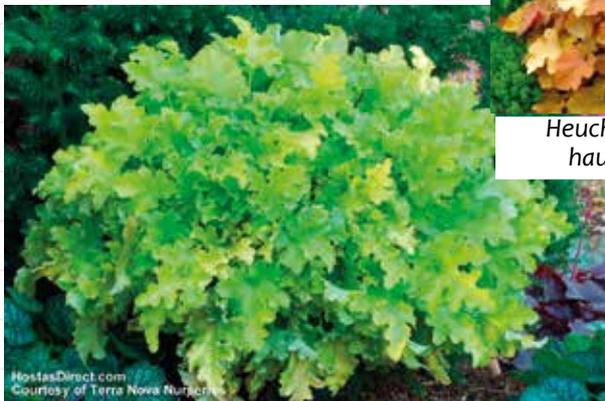
Voici quelques variétés en photos :



Heuchera sanguinea. hauteur : 60cm



Heuchera 'Caramel'.
hauteur : 60cm



Heuchera 'lime marmelade'.
hauteur : 40cm



Heuchera 'Rachel'. hauteur : 50cm



Plantations de fleurs en tapis

Le service " Espaces Verts " de la ville a mis en place pour la première fois et à titre d'essai un massif de fleurs sur " tapis, prêt à poser ". Le même principe existe pour le gazon.

Les plantes, qui peuvent être choisies sur commande, sont plantées par le fournisseur au travers d'un tapis sur un substrat, et donc déjà enracinées. L'ensemble est livré par plaques à poser sur la terre préparée du massif. On arrose, le massif est terminé. Il suffit de poser sur la toile biodégradable des copeaux de bois ou autre paillage afin d'agréments et de conserver l'humidité du sol.

Avantages du principe : bonne reprise des plantes, gain de temps et facilité de mise en place, permettent de mieux réagir si des délais courts d'implantation sont nécessaires.



Lutte contre le frelon asiatique

La Recherche pour une lutte ciblée

Dans le cadre du CNRS à la Faculté des Sciences et Techniques de Tours, la recherche menée par l'équipe de M. Eric Darrouzet s'oriente vers une lutte " ciblée frelon asiatique ". En effet, si le piégeage participe efficacement à l'éradication de cet insecte, il ne tient pas compte de la sélectivité et donc des autres insectes pollinisateurs (abeilles).

Plusieurs orientations de la recherche :

• **Action de la consanguinité :**

Il a été montré que 68 % des colonies étudiées produisaient des mâles et non des femelles ouvrières en avril-juin. En effet, lors de l'introduction en France du frelon (2004), un faible nombre de reines n'a pas permis une diversité génétique. Le phénomène de consanguinité entraînerait la diminution de l'expansion du frelon asiatique.

• **Le parasitisme :**

La recherche porte sur une mouche parasitaire " conops vesicularis " qui pond un œuf sur des reines de frelon asiatique.

La larve de l'œuf éclot et se développe dans l'abdomen du frelon qui meurt après une ou deux semaines. Cette lutte biologique représente un long travail qui avant d'aboutir devra démontrer la spécificité assurée.

• **Le piégeage phéromonal ou piégeage sélectif :**

A plus court terme le piégeage sélectif semble en très bonne voie de réussite.

A Tours, les chercheurs travaillent sur la réalisation d'une structure de piège bien spéciale. Il est évident que les autres insectes ne doivent pas être concernés. Ce piège, grâce à l'utilisation de phéromones spécifiques remplaçant l'appât traditionnel de sucre et de protéine, serait sélectif vis à vis du frelon asiatique. Il semble que l'action terrain sera mise en place en 2017.

Châteaubernard

IV^{ème} fête des Templiers



A la fête,
les enfants
sont rois...

Ateliers peinture,
sculpture, maquillage,
vannerie, archéologie...

Jeux pour damoiseaux
et damoiselles...

Échoppes de vitrail,
céramique, sorcières et
sortilèges, fleurs, jouets
en bois, miel, pain,
brioche, pâtisseries
médiévales...

Le Sel des Templiers

Mise en scène *Hubert Luqué*

De la commanderie de Châteaubernard aux marais salants d'Oléron, partagez l'aventure du jeune Audoin Verju en quête du sésame qui lui ouvrira la porte des Templiers...

Billetterie

au Castel les lundi, mercredi, vendredi de 13h 30 à 17h et en ligne sur www.ville-chateaubernard.fr

En fonction des places disponibles, billetterie ouverte 45 minutes avant la représentation.
Places numérotées - 10€, gratuit moins de 12 ans - 05 45 32 76 81

Avec son
Banquet
médiéval

Rassemblez vos amis
autour d'une grande et
chaleureuse tablée!

